

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

MODIFICATION N°1

PLAN DE ZONAGE
Pièce n° 6e2
Pôle La Ferté Vidame - Lamblore
LA FERTE VIDAME ET LAMBLORE

1:2 000

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le
03/06/2024
Modification n°1 approuvée le :

Exemple, participatif à l'aménagement du territoire
InGESPACES
Cités Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 86 24

Zones et secteurs

- UA : zone urbaine ancienne
- UAJ : secteur comprenant des fonds de jardin
- UB : zone urbaine de faubourg et pavillonnaire
- UX : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- AUh : zone à urbaniser (vocation dominante d'habitat)
- AUX : zone à urbaniser (vocation dominante d'activités économiques)
- A : zone agricole
- Acf : secteur de camping à la ferme
- N : secteur naturel support de continuités écologiques
- Nc : secteur naturel accueillant des campings
- Ne : secteur naturel accueillant des équipements
- Ncf : Secteur de camping à la ferme

- Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU

Eléments protégés au titre du L. 113-1 du CU

- Espace Boisé Classé

Eléments protégés au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du CU

- Elément bâti remarquable

- Vue remarquable

- Haie (niveau 1 - inarrachable)
- Haie (niveau 2 - soumis à compensation)
- Espace vert paysager
- Mare, étang et plan d'eau
- Zone humide
- Cours d'eau

Eléments à conserver au titre du L. 151-38 du CU

- Cheminement

Autres informations

- Périmètre de protection rapprochée du captage d'alimentation en eau potable au lieu-dit "Le Plessis"
- Centre d'exploitation agricole en activité